



**Jeudi 26 janvier 2023**

## **LA RÉFORME DES RETRAITES OU L'ART DU MENSONGE.**

**Ni juste, ni nécessaire : 64 ans, c'est non !**

**Mensonge n° 1 : « Si on ne fait pas cette réforme aujourd'hui, on met en péril la solidarité entre générations »**

L'idée c'est qu'en 1979 il y avait 3 actifs pour un retraité et plus qu'1,7 aujourd'hui. Mais un actif aujourd'hui produit 3 fois plus qu'à l'époque. Il y a plus de richesses produites par moins de personnes. Le problème est qu'elles n'en voient pas la couleur. Autrement dit, ce qui pèse sur le système par répartition, c'est que les gains de productivité ne sont pas redistribués vers les actifs mais vers le capital.

**Mensonge n°2 : « C'est une réforme juste, notamment pour les femmes »**

Et bien, non. Les femmes soient plus impactées que les hommes par son projet de réforme. Avec cette réforme, les femmes devront repousser l'âge auquel elles prennent leur retraite de façon plus importante que les hommes (plus huit mois pour les femmes de la génération 80 mais 4 mois pour les hommes). Avec un salaire inférieur à celui des hommes, elles auront toujours une pension inférieure.

**Mensonge n°3 : « C'est une réforme juste, notamment pour les seniors »**

En 2021 moins de la moitié des 61 ans étaient en emploi. 1/4 en retraite, 1/4 sans emploi ni retraite et parmi eux 30 % vivant sous le seuil de la pauvreté. Ce sont essentiellement des personnes touchant le RSA en attendant d'avoir l'âge légal pour toucher leur retraite. Désormais, il leur faudra passer plus longtemps au RSA avant de pouvoir toucher leur retraite.

**Mensonge n°4 : « On vit plus longtemps alors il faut travailler plus longtemps »**

Sauf que l'espérance de vie moyenne en bonne santé est de 63 ans pour les hommes, 64 pour les femmes. La vérité c'est que ce projet de réforme va conduire à une retraite en mauvaise santé pour la très grande majorité des personnes. Et encore, l'INSEE relevait en 2018 que 25 % des salarié-es les plus pauvres était déjà décédé à

62 ans. Ce que le gouvernement devrait dire c'est plus il y aura de morts avant l'âge de départ en retraite, moins il y aura de retraites à payer !

**Mensonge n°5 : « Le système est déficitaire. Il va manquer 12 milliards alors il faut reculer l'âge de départ en retraite pour maintenir l'équilibre financier »**

La suppression de l'ISF, c'est 3 milliards de recettes en moins par an. Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi c'est 90 milliards de cadeau pour un résultat nul. La fraude fiscale c'est entre 80 et 100 milliards par an. 12 milliards c'est 3,6 % du budget retraite. Le Conseil d'Orientation des Retraites, organisme chargé de veiller à la pérennité du système des retraites précise pourtant que les dépenses sont maîtrisées et que le système n'est pas menacé.

**Mensonge n°6 : « Le recul de l'âge de départ en retraite a été validé démocratiquement lors des élections présidentielles ».**

Non, ce qui a été validé c'est de faire barrage à l'extrême droite. D'ailleurs, au soir des élections Macron expliquait qu'il savait que nombre de français·es avaient voté pour lui non par adhésion à son programme mais pour faire obstacle au RN. Aujourd'hui, par ce mensonge, il fait le lit de l'extrême droite.

**Mensonge n°7 : « C'est la faute aux régimes spéciaux ! »**

Il n'existe pas de régimes spéciaux, il existe des conventions collectives négociées et signées pour compenser les nuisances propres à chaque métier et branches, des conquêtes sociales obtenues de haute lutte.

**Mensonge n°8 : « La réforme va améliorer la prise en compte de la pénibilité au travail »**

D'une part, actuellement, le dispositif de retraite anticipée pour incapacité permanente d'au moins 10 % à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle donne droit, sous certaines conditions, à une retraite à taux plein à 60 ans. Ce départ anticipé sera donc repoussé de deux ans avec la réforme des retraites. D'autre part, *bien qu'ayant été exposés à la pénibilité, des salariés qui ne sont pas malades ou "pas assez" au moment où ils approchent de la retraite ne peuvent pas bénéficier de la retraite anticipée.*

**Mensonge n°9 : « Grâce à la réforme le minimum de pension sera relevé à 1 200 euros »**

Euh, seulement pour les salarié·es ayant eu une carrière complète au niveau du smic. Ce qui exclu les carrières hachées, beaucoup de femmes et nombre de précaires...

**Ci-joint, un lien vers une captation de l'économiste Michael Zemmour, invité par SUD éducation 69 qui permet de comprendre les enjeux de cette réforme**

**[Michael Zemmour: Analyse de la Réforme des retraites](#)**

**SUD éducation revendique :**

- La retraite à 60 ans avec 37,5 annuités, sans décote
- 5 ans de départ anticipé sur cet âge légal pour pénibilité
- Pas de retraite ni d'indemnité de chômage en-dessous du SMIC porté à 1700 €
- L'intégration des retraites complémentaires dans le régime de base des retraites.
- Une semaine à 32 h sans perte de salaire ni flexibilité (partage du travail)
- Des embauches massives dans les services publics et les secteurs écologiques

# TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 31 JANVIER

- Angers : 10h place Leclerc
- Cholet : 10h30 Rond-Point de Paris
- Saumur : 10h Place Bilange
- Segré : 16h place de Port

**AG Éducation à 9h Salle Pelloutier  
(Bourse du Travail à Angers)**

**AG Interpro à 14h Salle Pelloutier  
(Bourse du Travail à Angers)**

Toutes les infos de SUD éducation en [cliquant ici](#) et le tract intersyndical 49 [en cliquant là](#)

## PREMIER DEGRÉ : DÉCLARATION D'INTENTION

### Préparons la grève reconductible

SUD éducation milite pour l'instauration d'une grève reconductible. Pour nous l'abandon du projet de réforme des retraites ne se fera pas uniquement en se mettant en grève une fois tous les 15 jours. A l'image des mouvements qui s'annonce dans les raffineries, nous pensons que seul un mouvement reconductible nous permettra de remporter cette bataille.

Collègues du Premier degré, soyez prêt·es à vous mettre en grève reconductible en remplissant [la déclaration d'intention multi-dates](#)

## DGH 2023 : POUR EN FINIR AVEC LE BRICOLAGE BUDGÉTAIRE

### Non à la suppression de la Technologie en sixième !

**Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SNALC et Sud Education s'opposent fermement à la suppression de la technologie en Sixième et contestent à la fois la forme et le fond de cet arbitrage.**

Alors que les collègues de Technologie sont touché·es depuis plusieurs années par une détérioration de leurs conditions de travail (suppression d'une demi-heure en troisième, destruction des filières sciences de l'ingénieur au lycée,...), le ministère semble vouloir donner le coup de grâce à la discipline en supprimant la technologie en sixième. Sous couvert de vouloir renforcer les fondamentaux, cette disparition de la Technologie doit permettre la mise en place des fameuses heures de soutien en Français et en Mathématiques, le gouvernement nie clairement tous les apports positifs de cette discipline (pédagogie de projets, usage des Mathématiques et des Sciences,

créativité....) qui permet à certain·es élèves de s'épanouir et donc de lutter contre le décrochage scolaire.

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, SE-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, CGT Educ'action, SNALC et Sud Education soutiennent la pétition lancée par les associations disciplinaires de technologie et invitent tous les collègues à la signer : [Non à la suppression de la technologie en 6eme](#)

**Retrouvez le tract intersyndical en [cliquant ici](#)**

## **AGENDA SUD ÉDUCATION 49:**

- **31 janvier** : Journée de mobilisation contre la réforme des retraites
  - 9h : AG Education Salle Pelloutier (Bourse du Travail) à Angers
  - 10h place Leclerc à Angers
  - 10h Place Bilange à Saumur
  - 10h30 Rond-Point de Paris à Cholet
  - 14h : AG Interpro Salle Pelloutier (Bourse du Travail) à Angers
  - 16h place de Port à Segré

- **1er Février** : Manif aux flambeaux contre les retraites, place du ralliement à Angers à 18h30

- **7 février** : AG journée de SUD éducation 49

- **Mars** : Stage antisexisme de SUD éducation 49 (plus de précision à venir)

- **Juin** : Stage pédagogie de SUD éducation 49 (plus de précision à venir)